



Suite à l'allocution présidentielle du 24 novembre, le confinement est allégé depuis le 28 novembre. Voici une actualisation de ces mesures ainsi que les futurs événements prévus à Champagne. Le président a annoncé deux nouvelles étapes de déconfinement : le 15 décembre et le 20 janvier 2021.

Rappel des règles à respecter

Le masque est obligatoire sur tout le département de Seine-et-Marne à partir de 11 ans et ce jusqu'à nouvel ordre.

Depuis le samedi 28 novembre :

- Les déplacements sont toujours limités, avec une nouvelle attestation **obligatoire** disponible à l'accueil de la mairie et au CCAS sur rdv. Elle est également téléchargeable sur : <https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestations-de-deplacement> uniquement pour travailler, étudier, vous rendre à un rendez-vous médical, porter assistance à un proche, faire vos courses ou pour vous promener jusqu'à 20 kilomètres et 3 heures maximum.
- Le non-respect de ces mesures entraîne des amendes allant de 135 euros jusqu'à 3750 euros.
- Les activités de plein air sont autorisées pour les jeunes extra-scolaires.
- Les lieux de cultes peuvent reprendre avec 30 personnes maximum.
- Si les sorties sont autorisées durant 3h et dans un rayon de 20 kms, l'attestation de déplacement est toujours **OBLIGATOIRE**.

« Les masques usagés, c'est dans la POUBELLE » : depuis un mois, vos comités de quartier ont installé une campagne d'affichage sur les lieux de passage (écoles, collège, lycée, gare...).

Son but : empêcher la prolifération des masques jetables dans nos rues, dans la nature ou dans la Seine... C'est une catastrophe sanitaire. Amende de 68 euros en cas de jet de masque.

ENSEMBLE, prenons soin de nous et de nos proches.

N'oubliez pas de télécharger l'application Tousanticovid disponible sur Googleplay et Apple store.



Réouverture de la Bibliothèque

La Bibliothèque a réouvert ses portes le mardi 1^{er} décembre aux jours et horaires habituels (mardi et vendredi de 16h30 à 18h30, mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, jeudi de 10h à 12h et le samedi de 9h15 à 12h45) selon un protocole sanitaire strict. Le port du masque est obligatoire à partir de 6 ans. L'accès est limité à 6 personnes pendant 15 minutes.

Le jeudi matin sera réservé aux personnes fragiles (femmes enceintes, personnes âgées...) afin d'éviter les contacts avec les enfants.

À leur retour, les ouvrages font l'objet d'une désinfection et d'une mise en isolement de 3 jours.



Commerces ouverts

Depuis le samedi 28 novembre, tous les petits commerces, les services, les artisans et les autos-école ont repris leurs activités dans le respect des mesures barrières annoncées par le gouvernement :

- Maintien de la distanciation physique (jauge de 8 m² par client dans les magasins)
- Respect du sens de circulation à l'intérieur des magasins,
- Port du masque obligatoire, gel à l'entrée et sortie, aération régulière des locaux
- File d'attente à l'extérieur avec respect de la distance entre chaque client.

Les bars et restaurants restent fermés au public ; seules sont autorisées les ventes à emporter ou les livraisons à domicile. Les clients doivent attendre d'être servis dehors, en respectant les distances physiques d'un mètre entre chacun d'eux. Le port du masque est obligatoire pour les restaurateurs et pour les clients.

Les réunions de comités de quartier sont suspendues jusqu'à nouvel ordre :

- Conditions de rassemblement limitées à 6 personnes
- Maintien des fermetures des salles municipales.

 Urgences

119 - Enfance en danger
0 800 130 000 - Soutien psychologique
3919 - Violence Femmes infos
En cas d'urgence, faites le 17.
Si vous ne pouvez pas parler, envoyez
un SMS au 114.

 Ville

Hôtel de Ville de 9h à 12h et de 14h à 17h
01 60 39 51 20
Centre Communal d'Action Sociale sur Rdv
01 64 23 08 95
Centre de santé sur Rdv
01 64 70 29 03
Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
Le samedi de 8h30 à 12h30



Campagne de calendriers par les Sapeurs-pompiers

La situation sanitaire ne permet pas aux sapeurs-pompiers d'effectuer la campagne de manière traditionnelle.

• Don dématérialisé :

- Scannez le QR Code ci-contre ou allez sur l'adresse ci-dessous



<https://www.helloasso.com/associations/amicale-des-sapeurs-pompiers-de-champagne-sur-seine/formulaires/1/widget>

• Don par voie postale :

Don par chèque (33 rue Henri Paul 77430 Champagne-sur-Seine) à l'ordre de l'amicale des Sapeurs-pompiers de Champagne-sur-Seine

- Joignez à votre chèque vos coordonnées (nom, prénom, adresse complète) pour recevoir votre calendrier.

• Les calendriers sont également disponibles dans les points suivants : Maison de la presse, Carrefour Market, Pharmacie, Champs-Pain, Centre de loisirs et Auchan (à Thomery), en échange de vos dons.



Liste des événements maintenus pour cette fin d'année

- Les vitrines du Centre Anne Sylvestre et le Centre-ville s'illuminent jusqu'au 6 janvier 2021,
- Noël au marché le samedi 19 décembre sur la place du marché à partir de 8h30,
- Une parade à 16h30 au départ du Parc du Centre Anne Sylvestre,
- Deux séances de cinéma gratuites les 19 et 20 décembre (renseignements et réservations obligatoires auprès du service culture au 01 64 69 59 35),
- Reprise du cinéma Jean Gabin le 16 décembre,
- En raison de l'annulation de la réunion publique le 18 novembre, une vidéo de bilan de l'année sera en ligne prochainement sur la page Facebook Ville Champagne-sur-Seine/officiel ainsi que sur le site de la ville.
- Enquête publique PLU : le commissaire enquêteur sera présent en mairie le samedi 5 et le vendredi 18 décembre de 9h à 12h.

La ville de Champagne-sur-Seine et le Centre Anne Sylvestre rendent hommage à la poétesse et chanteuse Anne Sylvestre qui vient de nous quitter. Parolière et chanteuse pour enfants et pour adultes engagés, ayant passé une partie de son enfance à Champagne-sur-Seine, Anne Sylvestre accepta volontiers de devenir la marraine du Centre intergénérationnel qui porte son nom. Nous exprimons notre admiration, tant à l'artiste dont l'œuvre perdurera qu'à sa personnalité qui sut courageusement faire face à de dures épreuves. Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.



Noël responsable : TOUS les emballages cadeau sauf maison en papier journal, magazine ou en tissus façon furoshiki) doivent être jetés dans la poubelle marron «tous déchets» . N'hésitez pas à dématérialiser vos cadeaux (abonnements journaux ou magazines, bons d'achat chez nos commerçants, places de spectacle ou de cinéma...).



Les prochaines étapes du déconfinement sont le 15 décembre et le 20 janvier 2021.

Nous vous tiendrons informés en cas de nouvelles mesures.